

RANDONNEURS MONTBLANAIS

Christian MORIN, Président

32, Lotissement Les Malauties, 34290 MONTBLANC

Tel : 0 950 346 377 / 06 60 56 01 53

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2013

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association « RANDONNEURS MONTBLANAIS », l'assemblée générale des adhérents s'est tenue le samedi 19 Janvier 2013, dans les locaux de la salle des fêtes de MONTBLANC afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Election d'un scrutateur
- 2 - Election du secrétaire de séance
- 3 - Rapport moral de l'exercice 2012
- 4 - Rapport financier de l'exercice 2012
- 5 - Résolution N°1 : Approbation des comptes de l'exercice écoulé
- 6 - Résolution N°2 : Quitus pour la gestion pendant la même période
- 7 - Examen du budget prévisionnel pour l'exercice 2013
- 8 - Résolution N°3 : Approbation du budget prévisionnel 2013
- 9 - Informations sur la mise à jour du planning d'activités
- 10 - Renouvellement de 3 membres du conseil d'administration
- 11 – Questions diverses

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par les adhérents ainsi que par les mandataires dès leur entrée en séance.

Il ressort que :

**69 adhérents sont présents ou représentés
présents : 58 représentés : 11**

sur 84 adhérents.

Le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée étant atteint, l'assemblée peut avoir lieu.

En application des statuts, Monsieur Christian MORIN, préside l'assemblée.

Le Président remercie Monsieur Le Maire, membre d'honneur, et tous les adhérents de leur présence.

Le déroulement de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire commence.

- 1 - Madame Chantal BAUVEZ assure la surveillance du scrutin**
- 2 - Madame Monique SAVARY assure le secrétariat de séance,**

toutes les 2 sont élues à l'unanimité.

Michèle MORIN, membre du Conseil d'Administration, assure la projection du support visuel.

3 – RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2012

Le Président annonce que la meilleure façon de faire le résumé des activités de l'année est une projection vidéo. Elle déroule par mois les principales randonnées, sorties loisirs et découvertes.

Une excellente initiative de notre Président qui a préparé le montage de ce film qui prend fin avec les applaudissements de toute l'assemblée.

En résumé, l'association a :

- initié 36 activités en 2012,
- réalisé une formation des animateurs qui reconnaissent les circuits de randonnées,
- signé un accord annuel de partenariat avec DECATHLON Béziers qui offre 10% de réduction sur les équipements de randonnée achetés dans le magasin de Béziers et sera renouvelé par tacite reconduction,
- géré un site internet <http://montblancrando.free.fr> grâce au brillant travail de notre webmaster, Robert GIMENEZ, chaudement applaudi par l'assemblée.

4 - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2012

Madame Maryse CONTE, Trésorière, présente le compte bancaire et la position de la Trésorerie au 30/11/2012.

Une précision pour les frais de fonctionnement incluant la somme de 96,88 € de mise à niveau des 3 trousse de pharmacie et de 38,80 € d'abonnement du site internet.

Le solde de la Trésorerie ressort au 30/11/12 à 1618,73 €.

5 - RESOLUTION N°1 : Approbation des comptes de l'exercice écoulé

Votée à l'unanimité.

6 - RESOLUTION N°2 : Quitus pour la gestion de l'exercice de la même période

Voté à l'unanimité. Le quitus signifie la satisfaction des membres sur la gestion de l'association en générale

7 - EXAMEN DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2013

Christian MORIN présente le budget prévisionnel en précisant que la dépense de 110,00 € réalisée en 2012 pour le poste « Licences » résulte de 2 prélèvements sur la même année de la FFRP suite à la mise en place d'un nouveau logiciel informatique par la fédération.

Le Président remercie Mr Le Maire pour la subvention reçue de 800,00 €

Le poste « Cotisations » est calculé sur la base d'une cotisation de 16 € pour 80 adhérents.

8 – RESOLUTION N°3 : approbation pour le budget prévisionnel 2013

L'assemblée vote le budget prévisionnel à l'unanimité.

9 – INFORMATIONS SUR LES MISES A JOUR DU PLANNING D'ACTIVITES

La secrétaire annonce une nouvelle présentation du planning pour plus de clarté et de repère dans le cas de changement ou d'annulation d'une randonnée.

La planification initiale restera apparente avec une seconde ligne indiquant le changement ou le motif en cas d'annulation. La mise à jour du programme sera tenue au fur et à mesure avec l'envoi du programme modifié par email aux adhérents pour enregistrement remplaçant le précédent.

10 – RENOUELEMENT DE 3 MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application de l'article 15 des statuts, un conseiller est élu pour 3 ans. Ont leur mandat qui arrive à échéance : Christian MORIN, Monique PELLISCHEK, Maurice SARROCA.

Maurice SARROCA a confirmé par courrier le souhait de ne pas se représenter mais reste disponible pour toute aide.

Christian MORIN annonce qu'il ne se représente pas pour des raisons strictement privées.

2 candidatures ont été reçues par mail : Martine DA CRUZ, Monique PELLISCHEK.

Le Président demande à l'Assemblée si des adhérents désirent se présenter :

Agnès BOULANGER, Nicole VARGA proposent leur candidature.

Les 4 candidates sont : Agnès BOULANGER, Martine DA CRUZ, Monique PELLISCHEK, Nicole VARGA.

Après délibération du Bureau pour l'élection de 3 membres, Agnès BOULANGER décide spontanément de retirer sa candidature étant encore active et pourra être auditrice des réunions des Conseils d'administration si elle le souhaite. Cela consistera en un apprentissage du rôle d'un conseiller.

Christian MORIN présente les 3 candidates et demande à l'Assemblée de voter.

Martine DA CRUZ, Monique PELLISCHEK, Nicole VARGA sont élues à l'unanimité.

Les 12 membres du Conseil d'Administration sont donc : Maryse CONTE, Martine DA CRUZ, Liliane FEYTE, Michèle GIMENEZ, Gérard GUINET, Liliane LOUARN, Michèle MORIN, Monique PELLISCHEK, Jean-Marie RATHS, Monique SAVARY, Nicole VARGA, Gaëtan VERGNES.

11 – QUESTION DIVERSES

Après avoir voté le budget prévisionnel, Serge THERY demande une explication sur l'augmentation de 1€ de la cotisation annuelle. Il avance une augmentation de 60% de la cotisation en retenant plusieurs années d'exercice et fait un descriptif des dernières augmentations.

Le Président lui répond que la cotisation de 16 € se trouve encore bien inférieure à d'autres Associations qui sont toutes entre 25 et 30 € par an. On peut ajouter que les prestations de l'association en 2012 n'ont rien à voir avec celles d'il y a plusieurs années.

Serge THERY conclut que l'augmentation est inutile et que tout en laissant la cotisation à 15 € l'on ferait mieux de faire payer chaque prestation à son prix. On peut ajouter que cela paraît l'antithèse de l'esprit associatif.

Le Président donne la parole à Mr Le Maire qui adresse ses félicitations pour la composition de notre programme d'activités riche en nombre et en diversité, se réjouissant de la convivialité et du dynamisme qui règnent au sein de l'Association. Le film démontre bien les plaisirs et l'envie de randonner, d'apprécier les sorties loisirs. Mr le Maire présente tous ses souhaits de continuité.

Le Président remercie la présence de Mr Le Maire et des adhérents venus nombreux et déclare la clôture de l'Assemblée Générale.

Le Président invite toute l'Assemblée à partager en toute simplicité une assiette garnie de la galette des rois, du royaume et de friandises.

Le Vice-Président et la Secrétaire prennent la parole pour adresser au Président leur tristesse à l'annonce de son départ, le remerciant de tout le travail effectué durant ces 2 dernières années avec une efficacité exemplaire.

Mr Le Maire tient à saluer Mr MORIN, un Président intègre avec beaucoup de compétence, appréciant sa franchise.

Christian MORIN
Président

Monique SAVARY
Secrétaire

Chantal BAUVEZ
Scrutatrice